FTMH : la prise de parole

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 197

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016171

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

tion a été plus importante encore, atteignant 1 213 000 km., sans que personne n'ait l'impression pour autant que les transports en commun genevois s'amélioraient.
La preuve est ainsi faite par avance que les améliorations proposées sur le plan du réseau, des cadences, du confort, des horaires ne permettront pas de concurrencer efficacement l'automobile. Et qu'il ne s'agit là que de gestes destinés à étouffer l'initiative soutenue par 15 000 signatures. Demain comme aujourd'hui, le gouvernement continuera une politique qui en cherchant à soutenir aussi bien les transports en commun que l'automobile, ce qui est devenu techniquement et financièrement impossible, favorise en réalité cette dernière.
Dans ce sens la bataille de la gratuité prend plus qu'une valeur de symbole. Puisque seule cette exigence clarifie le débat public et peut contraindre le gouvernement à prendre les mesures nécessaires en faveur de la collectivité. Est-elle abandonnée par les responsables de l'initiative, comme certains paraissent y incliner par calculs et (faux) réalisme et tout espoir d'amélioration réelle sera alors étouffé.

LA SEMAINE
DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

La victoire des vaincus

Hans O. Staub intitule son éditorial de la « Weltwoche » (39) : « La Suisse déchirée ». Son papier commence par ces mots : « Une Suisse déchirée, incertaine, méfiante — telle est l'image que laisse le scrutin sur l'exportation d'armes ». Après avoir commenté ces trois adjectifs, il termine en relevant que ce vote de méfiance contient un mandat clair, celui d'appliquer de la manière la plus restrictive l'article sur l'exportation d'armes de la nouvelle loi. « Un phénomène suisse devient une fois de plus réalité : Celui qui a été vaincu à une faible majorité dans un scrutin populaire reste finalement vainqueur. »

Wolfgang Winter pose la question : 1974, adhésion au FMI ? Des sous-titres : Celio favorable — Les grandes banques contre. L'auteur relève finalement qu'il est possible que tant les avantages que les inconvénients soient fortement exagérés : il n'y aurait probablement pas grand changement pour notre pays si ce n'est que l'on ne pourrait plus nous faire le reproche, largement répandu, que nous cherchons toujours à bénéficier d'un régime particulier.
Dans « la tribune » de ce journal, l'ancien commandant de corps Alfred Ernst tire les leçons de l'attaque allemande contre la Norvège en 1940, en comparant les forces armées de ce pays à celles de la Suisse, à cette époque. La revue de presse est consacrée au vote sur l'initiative contre l'exportation d'armes.
Le « Sonntags Journal » (40) consacre un article aux consuls honoraires, dont 101 Suisses, au service de gouvernements étrangers. Relevons cette phrase qui provoquera certainement des réactions indignées : « Maints Etats en voie de développement vendent les titres désirés ». Le *SJ* ajoute qu'aucun cas semblable n'est connu en Suisse.

FTMH: la prise de parole

Des superlatifs ont été utilisés. Ils ne sont pas de mise. Le récent congrès de la nouvelle FTMH ne représente pas l'année zéro du syndicalisme — ce qui est une manière quelque peu inélégante et rapide de passer sur l'activité des « anciens ». Il ne donne pas davantage de garantie quant à une modification de la politique suivie par le syndicat dans ses négociations avec le patronat.

Le désabusement n'est toutefois pas davantage de mise. Car le déroulement du congrès de la FTMH, comme son ambiance, furent positifs. Il n'est pas indifférent que la première organisation syndicale du pays fasse une place aux femmes et aux jeunes, qu'elle ait institué un « législatif permanent » où les travailleurs seront plus nombreux que les secrétaires permanents, que le président central soit élu pour quatre ans seulement.

Ces décisions traduisent la volonté des militants de démocratiser leur organisation, d'en mieux contrôler l'orientation : c'est indiscutablement une « prise de parole ». Comme la liberté, elle peut se révéler contagieuse.

Une unanimité ne se dégage pas facilement. Celle qui est intervenue lors de l'adoption des nouveaux statuts n'était ni prévue ni prévisible. Ils bousculent en effet des prérogatives anciennes et suppriment des « droits acquis ».

Pourquoi ces changements ? La stagnation des effectifs et les difficultés de recrutement de la FTMH n'expliquent pas tout. Le désir de participation interne qui s'est imposé — d'abord au sein de la commission de revision des statuts, ensuite dans le déroulement du Congrès — est l'expression d'une volonté qui n'a rien de circonstancielle. Elle traduit certaines attitudes collectives nouvelles. L'intérêt est que la FTMH précède plutôt qu'elle ne suive ce mouvement. « Wüthrich, y'en a marre » n'est pas une argumentation suffisante pour expliquer qu'un candidat « inofficiel » (André Ghelfi) soit opposé au successeur désigné (Hans Mischler), et qu'il obtienne presque la majorité. Un Romand virtuellement président de la FTMH, ce n'est pas banal !

La « collaborationnite aiguë » des partenaires sociaux suisses n'est certes pas encore morte. Il est probable, par contre, qu'elle se portera moins bien à l'avenir. Cela est positif : car une situation conflictuelle est nécessaire à la solution des contradictions sociales. La Suisse officielle l'a trop longtemps oublié.